

N'ont été reprises dans le tableau précédent que les victimes inhumées dans le cimetière du Centre. Pour la bonne compréhension, nous donnons ci-dessous les autres victimes qui ont donné leurs noms aux voies publiques de la commune.

Noms et prénoms / (profession)	Date et lieu de naissance	Date et lieu d'exécution	Unité	Date attribution mention « Mort pour la France »	Motif d'exécution
BAILLET Jean Philippe alias Nogarède (chaudronnier)	7/3/1908 Tanlay (08)	27/8/1941 Mont-Valérien Suresnes (92)	FFI	29/10/1946	Aide à l'ennemi
CHABENET André Martin (plombier)	11/11/1905 La Châtre-Langlin (36)	10/4/1942 Mont-Valérien Suresnes (92)	-	6/2/1950	Activité communiste clandestine
PERI Gabriel Joseph Marie (journaliste à L'Humanité)	9/2/1902 Toulon (83)	15/12/1941 Mont-Valérien Suresnes (92)	-	21/1/1948	Otage
RIOU Antoine Jean	24/11/1898	8/8/1944 Lavaveix-les-Mines (23)	FFI	2/4/1945	Assassiné par les Allemands
SERGENT Pierre	2/3/1920 Devrouze (71)	23/8/1944 Simard (71)	FFC		

Une plaque pour les sportifs morts au Champ d'honneur (1914 - 1918)

Pour honorer et se souvenir des sportifs de Nanterre morts au champ d'honneur de la Première Guerre mondiale, une plaque-souvenir est apposée (fig. 53) contre le mur Nord du cimetière, côté rue Marcelin Berthelot. Il s'agit seulement d'une plaque souvenir, aucune sépulture n'existant près de cette plaque.

Ces sportifs ont appartenu aux différentes associations sportives de la ville : l'U.S.N., La Nanterrienne et l'E.S.N. Certains ont appartenu à plusieurs de ces associations.



Fig. 53 Plaque-souvenir des sportifs tombés au champ d'honneur

U.S.N.	La Nanterrienne	E.S.N.
E. BOUILLON	Lt. VIART	M. LEBARBU
L. FAU	S/Lt. GONTIER	M. LEBIGOT
E. ROULEAU	H. VILLETTE	E. PECHEUR
H. VARENNE	H. ROCHE	E. VINCENT
R. PATRON	E. VEJUS	L. STIP
L. SPICK	M. DURAND	L. ROSSIGNOL
A. COURANT	M. LEBIGOT	R. VOILLEMIN
G. HANY	R. VOILLEMIN	
J. LEBON	M. LEBARBU	
	A. DEVAUX	

LE DEUXIÈME AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE EN 1925

L'agrandissement du cimetière de 1903 n'a pas suffi. A cette époque, la population de Nanterre était d'approximativement 11 000 habitants. Elle est évaluée, en 1925, à un minimum de 30 000 habitants, non compris la population hospitalisée de la Maison départementale.

Un nouvel agrandissement s'impose. Les emplacements réservés aux concessions temporaires sont occupées en totalité et des emprises sur les terrains réservés aux inhumations gratuites ont dû être effectuées au détriment de ces dernières.

Il en résulte que les terrains pour inhumations gratuites doivent être réoccupés après six années et qu'avant deux ans, cette durée sera réduite à cinq ans. La délivrance des concessions temporaires devrait, d'autre part, être suspendue.